

Les formations de la Chambre d'agriculture du Lot

- Installation et gestion d'entreprise
- Stratégie commerciale, vente et communication
- Informatisation des données techniques d'exploitation et des démarches administratives
- Production animale
- Production végétale, sol et certification environnementale
- Transformation de la production
- Machinisme

**Christophe CANAL,
Président de la Chambre d'agriculture du Lot**

Je suis heureux de vous présenter l'offre de formation 2023/2024 avec son catalogue qui évolue au fil des années pour vous aider à anticiper les changements, à tenir compte du contexte agricole et à sans cesse s'adapter aux évolutions techniques et réglementaires (biosécurité, adaptation au changement climatique...).



Pour mieux vous accompagner, nos équipes vous proposent plus de 30 % de nouvelles formations, et s'entourent des meilleurs spécialistes capables d'assurer des interventions de qualité et de vous apporter de réelles connaissances pour améliorer vos savoir-faire. Certaines de ces nouvelles formations vous seront proposées en présentiel et en distanciel afin de permettre l'accès à la formation au plus grand nombre.

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier des différentes aides à la formation continue, comme le crédit d'impôt si vous êtes au réel, ou le tarif préférentiel de remplacement, qui sont vraiment incitatives pour vous permettre de consacrer du temps à vous former.

Chaque année nos formations sont plébiscitées par les agriculteurs et salariés agricoles, puisque plus de 1400 stagiaires y ont participé en 2022, et 90 % des stagiaires interrogés nous disent être satisfaits de la formation qu'ils ont suivie !

Je vous remercie pour votre confiance, et vous invite à prendre contact avec notre service formation pour vous pré-inscrire rapidement !

Christophe CANAL,
Président de la Chambre d'agriculture du Lot



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'C' followed by a horizontal line.

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ



Contribuer à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.



Développer avec nos clients des solutions innovantes au regard du monde agricole et de leurs besoins.



S'engager à accompagner nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes.



Proposer des services créateurs de valeurs.



Construire une relation durable et de confiance.

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF ! AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762



90 % des stagiaires sont satisfaits de la formation qu'ils ont suivie



100 % de réussite pour les candidats au Certiphyto et certificat de compétences responsable protection animale



Plus de 1400 stagiaires ont participé à une formation de la Chambre d'agriculture du Lot en 2022



97 % des stagiaires qualifient nos interventions de bonnes à excellentes

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PREND EN COMPTE LE HANDICAP



Pour mieux vous accompagner,
appelez le 05 65 23 22 13



A qui s'adressent nos formations

Nos formations s'adressent prioritairement aux exploitant(e)s, conjoint(e)s collaborateurs, cotisants solidaires, aides familiaux et salariés agricoles qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences, se perfectionner dans leur domaine d'activité, se diversifier, ou obtenir un agrément, une certification nécessaire à l'exercice de leur activité.

Ces formations peuvent également bénéficier à toute personne souhaitant rentrer dans le secteur agricole et acquérir les compétences nécessaires ou qui souhaitent obtenir une certification ou une habilitation préalable à une embauche.

Comment s'inscrire ?

Choisissez l'une de nos formations dans le catalogue ou consultez le calendrier des prochaines formations sur : lot.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/formation/formation/

Les inscriptions peuvent se faire directement auprès du responsable de stage mentionné sur chacune des formations du catalogue.

Vous pouvez obtenir un bulletin d'inscription pour chacune de nos formations sur simple demande par téléphone ou par mail auprès du service formation de la Chambre d'agriculture du Lot. Il suffit alors de nous le retourner complété et signé par mail ou courrier postal.

Vous pouvez également vous inscrire à tout moment via le bouton "inscription", disponible sur notre site internet, à la page "formation", ou sur notre newsletter.

Merci de prendre contact avec nous, si vous souhaitez vous inscrire dans les 48h ouvrées avant la date de la formation, afin de vérifier la disponibilité des places.

Vos contacts au service Formation

Contactez le Service Formation au **05 65 23 22 13** ou par mail : formation@lot.chambagri.fr



Marie-Noëlle BOUSTIE

Responsable du service
formation



Françoise CURT

Animatrice
formation



Mélanie FOURNIÉ

Conseillère en
évolution
professionnelle



Sébastien MAZELIÉ

Assistant
formation-communication

Installation et gestion d'entreprise

Parcours création ou reprise d'entreprise :	
- Stage préparatoire à l'installation	7
- Construire un plan d'entreprise à partir de son projet d'installation	8
- Réussir son association dans un GAEC	8
NOUVEAU Définir son projet de transition durable avec un CAD	9
NOUVEAU Sécuriser ses contrats de pension équins	9
Document unique d'évaluation des risques : DUER	10

Stratégie commerciale, vente et communication

Créer son propre site internet	11
A vendre histoire inoubliable, plaisir garanti ! (Storytelling)	12
Itinéraire d'un succès mérité	12
NOUVEAU Vendre son cheval avec succès	13

Informatisation des données techniques d'exploitation et des démarches administratives

Initiation au logiciel «MesParcelles»	15
SYNEL : Outil d'aide à la déclaration et gestion d'élevage	16
Conseil numérique	17

Production animale

Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	19
Economiser la distribution des concentrés en élevage ovin	20
NOUVEAU Les clés de la conversion en élevage	21
A la santé des Caprins !	21
Référent en bien-être animal en élevage avicole / porcin	22
Dresser son chien de troupeau : initiation	23
Intégrer un chien de protection dans un troupeau	23
S'adapter aux changements climatiques pour atteindre l'autonomie fourragère	24
NOUVEAU S'adapter aux changements climatiques, avec le séchage en grange	24
NOUVEAU Biosécurité : prévenir la tuberculose en élevage bovin	25
Mettre en place un petit rucher	26

Production végétale, sol et certifications environnementales

NOUVEAU Conduite de production des PPAM bio : _____	
de la fertilisation, gestion de l'entre-rang à la récolte _____	27
Chanvre : connaître la culture et son cadre réglementaire _____	28
Cultiver le chanvre pour le cannabidiol ou CBD _____	28
NOUVEAU Taille et conduite de la vigne _____	29
Utiliser des biofertilisants en agriculture bio _____	30
Mettre en place du houblon bio sur ses parcelles _____	31
NOUVEAU Choisir ses matériaux pour le palissage de ses vignes _____	32
NOUVEAU Culture des bambous : opportunité de diversification ? _____	32
Maitriser l'entretien de la ressource en eau _____	33
NOUVEAU Connaître l'antracnose du noyer et mettre en place des moyens de lutte _____	34
Obtenir ou renouveler le certificat : «Utilisateur à titre professionnel de produits phyto» _____	35
Conduire son exploitation vers la HVE _____	36

Transformation de la production

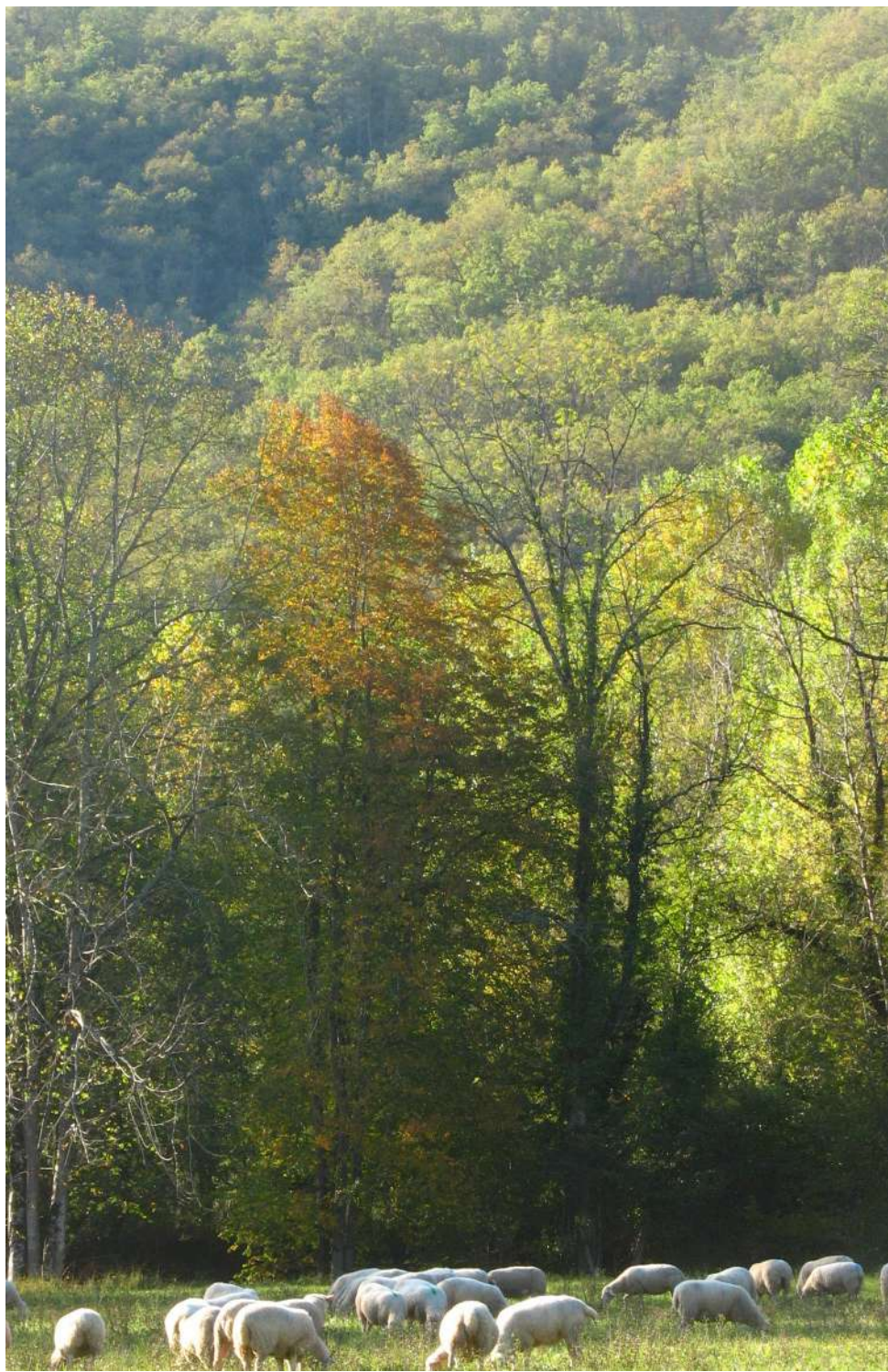
Maitriser la stérilisation - conduite de l'autoclave _____	37
Maîtriser le conditionnement sous vide _____	38
Les bases de la dégustation : l'analyse sensorielle en AOP Rocamadour _____	38
Hygiène et réglementation en transformation fromagère fermière _____	39
Utiliser le GBPH européen pour écrire ou actualiser son PMS en production laitière fermière _____	39
NOUVEAU Transformation fermière à base de canards : _____	
en saucisson sec, mousse de foie et cuisson basse température _____	40
NOUVEAU Comment évaluer son coût de production _____	41
NOUVEAU Transformer des fruits et légumes _____	41

Machinisme

Utiliser une tronçonneuse en toute sécurité _____	43
Initiation à la soudure _____	44
Initiation à la conduite du tracteur _____	44
NOUVEAU Régler son pulvérisateur en autonomie _____	45

CONDITIONS GÉNÉRALES _____ 47

FINANCEMENT FORMATION _____ 48



INSTALLATION ET GESTION D'ENTREPRISE



Stage préparatoire à l'installation

Objectifs

Préparer son projet pour mieux réussir son installation.

Contenu

Projet d'installation : identification des points de repère administratifs et territoriaux :

- Connaissance des règles liées aux aides JA,
- Présentation de la nouvelle organisation territoriale et des ComCom lotoises / enjeux environnementaux.

Santé économique de son exploitation. Connaître les règles de base de la fiscalité. Le foncier : schéma des structures, rentabilité économique, occupation de l'espace, urbanisme. Aspect économique, social, environnemental et personnel.

L'agroécologie : contexte, enjeux fondamentaux, outils d'accompagnement et positionnement. Gestion des risques, prévention et santé/sécurité au travail, vivabilité, organisation du travail et aspects relationnels.

Méthodes pédagogiques

3 journées sur 2 semaines. Le travail en salle permettra de traiter et d'échanger sur les sujets proposés.



Futurs agriculteurs du Lot

3 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Chambre d'agriculture du Lot ou Le Bastit

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Sophie HEDUY, animatrice Point Accueil Installation
05 65 23 22 64

Intervenants :

Sophie HEDUY, animatrice Point Accueil Installation
Conseiller Prévention des risques professionnels, MSA -
Christophe ROGER, chargé de mission foncier
Barbara BEARN, Animatrice ANEFA 46 -
Fabien BOUCHET-LANNAT, conseiller innovation
Jacques SIAVY, conseiller d'entreprise AGC 46 -
Pierre-Henry MONS, chef de Pôle Entreprise et Territoires

3 jours de formation sont pris en charge par l'Etat

Construire un plan d'entreprise à partir de son projet d'installation

Objectifs

Chiffrer soi même son projet et évaluer les points à améliorer dans son projet d'installation.

Contenu

Quels sont les droits et obligations d'un JA qui s'installe avec les aides. Évaluer le montant des aides en fonction de la stratégie d'exploitation retenue.

Évaluer les conséquences sur les engagements correspondants. Avoir une analyse critique de son projet sur le fond. Analyser, affiner, formaliser son projet.

Prendre point par point les principales composantes du projet : foncier, bâtiment, cheptel, matériel et sanitaire.

Établir une stratégie d'entreprise et prévoir les améliorations correspondantes, point de vue bancaire et assurantiel.

Méthodes pédagogiques

2 jours en salle, avec participation active des stagiaires qui s'approprient leur plan d'entreprise par l'outil informatique.

Réussir son association dans un GAEC

Objectifs

Créer les conditions de réussite d'un GAEC.

Contenu

Identifier les points de vigilance pour le bon fonctionnement d'une société.

Respecter les règles de communication pour être entendu de son futur associé.

Entendre les motivations et objectifs de son futur associé.

Connaître les règles de fonctionnement d'une société et les spécificités du GAEC (aspect juridique, fiscal, comptes associés...). Distinguer ce qui relève du règlement intérieur (RI) de ce qui relève du statut.

Méthodes pédagogiques

En salle, échanges, exercices ludiques et travail en sous groupes. Les journées sont espacées afin de pouvoir travailler chez soi entre-temps.



Futurs agriculteurs du Lot

2 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Chambre d'agriculture du Lot à Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Claire CAPELLE, conseillère territoriale
06 08 61 04 00

Intervenants :

Mathilde AMILLET, Responsable service installation

Conseiller banque et assurances

Prise en charge dans le cadre de votre CPF.



Futurs associés

2 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Françoise CURT , animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Françoise TERRASSIER, juriste

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs, et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Porteurs de projet en cours d'installation

Prise en charge dans le cadre de votre CPF

Définir son projet de transition durable avec un CAD

Objectifs

Se situer par rapport aux critères de définition de l'agriculture durable.
Evaluer le potentiel d'évolution de son exploitation vers une agriculture durable.

Contenu

Définir l'agriculture durable.
C'est quoi un contrat d'agriculture durable (CAD) ?
Présentation des 4 axes de pilotage stratégique en agriculture durable.
La qualité de vie au travail (outils d'appréciation de l'organisation du travail)
Autonomie technique et résilience de l'exploitation
La viabilité économique de son exploitation.

Méthodes pédagogiques

1h30 à distance pour bien comprendre l'agriculture durable, puis 1 jour en salle, échanges, exercices ludiques et travail en sous groupes.

Sécuriser ses contrats de pension équins

Objectifs

S'approprier des règles juridiques spécifiques des activités de pension équestre et d'exploitation.

Contenu

Bases réglementaires et légales.
Obligation des différentes parties.
Durée et modalités de rupture de contrat.
Détails des clauses et conseils de rédaction pour le contrat de pension/exploitation.
Détails et exemple d'un règlement intérieur de l'écurie.
Les éléments de mise en cause, d'exonération et de limitation de la responsabilité : le dommage, la faute, le lien de causalité.
Les précautions à prendre par le dépositaire pour limiter les risques de mise en cause.
Les causes d'exonération ou de limitation de la responsabilité : force majeure, faute de la victime, fait de tiers, clause contractuelle.

Méthodes pédagogiques

Exposés, échanges, et participation des stagiaires à des exercices pratiques. Mise en situation avec exemples issus de la jurisprudence.



Agriculteurs souhaitant engager une réflexion sur la viabilité/vivabilité de leur exploitation

1h30 de formation à distance dès le départ + 1 jour en présentiel

6 mars 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Claire CAPELLE, conseillère territoriale

Prise en charge pour les agriculteurs, conjoint collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA.

Pour les salariés agricoles : **200 €**. Prise en charge partielle par OCAPIAT.



Éleveurs équins, centres équestres proposant de la pension dans le Lot

1 jour

1er mars 2024



Chambre d'agriculture de Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Claire Bobin, Directrice « Institut du droit équin »

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA : **50 €**.

Pour les salariés agricoles : **200 €**. Prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut : (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**.



Document unique d'évaluation des risques : DUER

Objectifs

Gestion de la prévention des risques et de la pénibilité sur son exploitation

Contenu

Connaître les obligations et responsabilités en matière de sécurité.

Établir une méthode de prévention des risques.

Établir une méthode pour élaborer correctement le document unique :

- identifier et définir les éléments clés en matière de prévention des risques : unité de travail, risque, mesure de prévention, salariés concernés...
- hiérarchiser et prioriser les risques sur une exploitation en fonction des productions.

Preise en compte du niveau de risque en fonction de la probabilité/gravité et des mesures de prévention prises ou à prendre. Identifier les facteurs de « pénibilité » et les postes visés.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges. Travail individualisé, utilisation de l'outil informatique « SYSTERA » comme support.



Employeurs de main d'oeuvre

1 jour

Plusieurs sessions dans l'année



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Emma HUGON, juriste FDSEA 05 65 23 22 60

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Prévoir abonnement au logiciel SYSTERA

STRATÉGIE COMMERCIALE, VENTE ET COMMUNICATION



Créer son propre site internet

Objectifs

Développez vos ventes grâce à Internet.
A l'issue des 3 jours de formation, la majeure partie de votre site sera créée.

Contenu

Valorisez vos produits et l'image de votre entreprise : quelles informations en fonction du public visé, du message à transmettre, et de l'image à faire valoir.
Architecture de l'information, efficacité de la rédaction, illustrations et graphisme, optimisation de la visibilité et du référencement du site.

La réalisation informatique du site : texte, images, arrière plans, couleurs... Hébergement et mise en ligne.

Référencement du site sur différents moteurs de recherche. Mise en ligne de l'ensemble du site.

Le site créé est « un site vitrine », que tout le monde pourra consulter sur internet. Ce n'est pas un « site boutique » où l'on peut acheter vos produits.

Méthodes pédagogiques

Travail sur ordinateur. Explications, échanges et mise en application. A l'issue de la session, chacun des participants disposera de son site sur internet, et pourra ensuite y revenir de chez lui pour l'améliorer.



Agriculteurs en vente directe, propriétaires de gîtes ou chambres d'hôtes

3 jours

1er, 08 et 15 mars 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : être à l'aise avec l'utilisation du clavier et souris d'un ordinateur ; avoir une connexion internet

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation,
05 65 23 22 13

Intervenant :

Laurent SARTORIO, formateur informatique
Ordiformation 81

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**.

Salariés agricoles : **600 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**.

Possibilité d'utiliser votre CPF : **contactez le service formation**

A vendre histoire inoubliable, plaisir garanti ! (Storytelling)

Objectifs

Construire sa propre histoire, savoir la raconter pour mieux vendre !

Contenu

Découverte de la technique de commercialisation, immersion dans la narration "storytelling".

Pourquoi choisir le storytelling ?

Savoir capter l'attention, susciter l'émotion.

Bien définir sa cible commerciale, identifier ses spécificités et celles de ses produits, de son exploitation, son positionnement dans l'environnement.

Les étapes à respecter.

Diffusion du message : supports et moyens de votre communication publicitaire du storytelling.

Méthodes pédagogiques

En salle, méthode participative, travail de co-construction.

Mise en pratique : création par chaque participant du storytelling de l'activité commerciale de son exploitation.

Itinéraire d'un succès mérité

Objectifs

Repositionner sa propre stratégie commerciale pour être naturellement et facilement plus efficace.

Contenu

Prendre du recul sur ses pratiques de commercialisation, les confronter aux pratiques des autres.

Et moi dans tout ça ? ! comment je me positionne ? Quels sont mes valeurs et mes objectifs, comment je fais en sorte de répondre à mes besoins.

Etablir une stratégie commerciale qui me correspond pour qu'elle soit efficace, durable et adaptée.

Quel chemin prendre pour y arriver concrètement ?

Méthodes pédagogiques

En salle, méthode participative, travail de co-construction.



Agriculteurs souhaitant améliorer leur commercialisation

2 jours

25 mars et 03 avril 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Béregère FAYT, coach et exploitante agricole

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **400 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**.



Agriculteurs souhaitant améliorer leur commercialisation

2 jours

8 et 15 avril 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : être déjà en activité de vente directe

Responsable de stage :

Françoise Curt, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Béregère FAYT, coach et exploitante agricole

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50€**

Salariés agricoles : **400€**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200€**

Vendre son cheval avec succès

Objectifs

Etre conscient des atouts et qualités du cheval à vendre.
Savoir le préparer et le mettre en valeur pour mieux vendre.

Contenu

- Évaluer les atouts et les qualités du cheval mis en vente, ainsi que sa valeur, pour pouvoir le présenter de manière optimale.
- Connaître les éléments essentiels pour mettre en valeur un cheval.
- Préparer le cheval pour sa vente : alimentation, grooming, éducation, entraînement.
- Prendre et apprécier des photos ; rédiger des textes pour les annonces.
- Préparer le cheval à être présenté aux amateurs lors des visites et en prévoir le scénario.
- Penser et aménager l'environnement dans lequel sera présenté le cheval.
- Communiquer avec les clients et les recevoir pour emporter la vente.

Méthodes pédagogiques

En salle, méthode participative.



Agriculteurs - propriétaires souhaitant mieux vendre ses chevaux

1 jour

22 avril 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Bérengère FAYT, coach et exploitante agricole

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**.





INFORMATISATION DES DONNÉES TECHNIQUES D'EXPLOITATION ET DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Initiation au logiciel MesParcelles

Objectifs

Logiciel en ligne pour enregistrer simplement et en toute sécurité ses pratiques (phytos, ferti...) tout en respectant la réglementation ! Valoriser ses données technico-économiques...

Contenu

Découvrir les différentes fonctionnalités de MesParcelles.

Travailler sur la couche cartographique et préparer un assolement.

Enregistrer et analyser des interventions.

Vérifier la conformité des interventions (phyto, MAE, IFT...), gérer les stocks, calculer le coût des intrants et les marges. Accès sur smartphone via l'appli.

Apports réglementaires (conditionnalités PAC, phytos, zone vulnérable, élevage...).

Méthodes pédagogiques

Travail sur cas-types et votre propre situation. Chaque participant travaille sur son PC (nous contacter si problème PC). Confirmation ou pas de l'abonnement à MesParcelles à l'issue de la formation.



Agriculteurs du département disposant d'un ordinateur

1 jour



Plusieurs sessions dans l'année Gramat et Cahors

Pré-requis : être à l'aise avec l'utilisation du clavier et souris d'un ordinateur, avoir une connexion internet

Responsable de stage et intervenante :

Coline BALZERGUE
Conseillère spécialisée Mes Parcelles
06 47 52 40 09

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA).

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.

SYNEL : Outil d'aide à la déclaration et gestion d'élevage

Objectifs

Notifier ses mouvements d'animaux, créer son carnet sanitaire sur internet avec SYNEL, bovins, ovins, caprins, ou sur une application.

Contenu

Les obligations réglementaires des détenteurs d'animaux : identification, notifications.

Les enjeux en rapport avec la conditionnalité des aides.

Enregistrement des mouvements d'animaux.

Constituer sa pharmacie sur SYNEL, traitements individuels et par lot.

Méthodes pédagogiques

Présentation et explication en salle. Travail individuel sur ordinateur ou smartphone à partir de son élevage. Possibilité de groupe thématique (espèces, domaines...)



Agriculteurs du département disposant d'un ordinateur

1 jour

Premier trimestre 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : avoir un ordinateur ou un smartphone

Responsable de stage et intervenant :

Jean Jacques EVARD, responsable service identification et sanitaire - 05 65 23 22 06

Prise en charge VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA).

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



NOUVEAU

CONSEIL NUMÉRIQUE



Notre conseiller, **Pascal THIRIFAYS**, vous accompagne pour utiliser les outils numériques, en ateliers collectifs. Il vous aide à choisir les modules dont vous avez besoin et vous propose un RDV collectif au siège à Cahors ou à proximité sur une antenne de la chambre d'agriculture.

6 modules au choix

Chaque module dure une demie-journée.

Choisissez ce dont vous avez besoin !

Contactez Pascal au 07 88 49 38 98

Accompagnement gratuit*

1

Comprendre les fondamentaux d'un PC pour l'utiliser de façon autonome.

Le matériel informatique de base : adopter le langage informatique pour comprendre de quoi on parle et à quoi ça sert (PC, windows, bureau, explorateur, internet, wifi...), les périphériques...

Apprendre à utiliser le clavier, la souris.

Découvrir l'explorateur, repérer ses dossiers, fichiers.

Apprendre à ranger ses documents en créant des dossiers et fichiers.

2

Apprendre à utiliser la messagerie électronique

Créer son adresse mail. Créer un message et l'envoyer. A partir du Carnet d'adresse créer un contact ou un groupe.

Envoyer un message, y joindre un document. Réceptionner correctement un message, y répondre, si besoin faire suivre ce message et les pièces jointes à d'autres destinataires.

Etre capable de transférer des images ou des documents.



*certains modules pourront être pris en charge par VIVEA



3 Savoir utiliser internet

Que faut-il pour se connecter ? (Ordinateur, tablette, connexion à internet, fournisseurs d'accès, haut débit ...).

Les navigateurs, les différents moteurs de recherche. Nécessité d'installer un anti-virus.

Prévention sur la protection des données.

Aller chercher des informations sur le net, se créer des favoris pour

simplifier l'accès aux sites habituels.

Comment naviguer de lien en lien, d'une page à l'autre, avec plusieurs onglets ...

Que faire avec les cookies ?



5 Comprendre le fonctionnement et l'utilisation d'un smartphone

Prendre en main son téléphone : les différents accès aux fonctionnalités du téléphone.

Accéder aux SMS, mails, paramétrer correctement son téléphone.

Prévention sur la protection des données.

Bloquer un numéro de démarchage ou détecter un SMS frauduleux.

Télécharger une appli, l'utiliser.

Savoir scanner, utiliser le QR code.

4 Savoir utiliser les sites professionnels

Savoir créer un compte sur les sites incontournables (servicepublic.fr, France connect ...).

Rentrer avec ses codes sur les sites professionnels tels que MSA, Telepac

Savoir rechercher une information, télécharger un document ou une attestation, l'enregistrer ou l'imprimer.

Découvrir les sites en lien avec l'activité agricole : SYNEL, MesParcelles, prodouanes.



6 Découvrir les réseaux sociaux

Découvrir les principaux réseaux sociaux.

A quoi ça sert ? Créer un compte sur un réseau social. Les fonctionnalités, les paramètres.

Prévention sur la protection des données personnelles.

Avoir une "sage" utilisation des réseaux sociaux.

Méthodes pédagogiques

Explications, illustrations, réalisation des manipulations par les participants pour ancrer l'apprentissage, démonstrations et mise en application par des exercices.

PRODUCTION ANIMALE



Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole

Objectifs

En application du décret du 8 février 2016, relatif à la prévention contre l'influenza aviaire.

Contenu

Connaitre les bases scientifiques et les caractéristiques du virus influenza aviaire.

Les bonnes pratiques : circulation dans l'exploitation et unités de production, gestion des flux entrants et sortants, registre du personnel, traçabilité des interventions, protocole de nettoyage et de désinfection, lutte contre les nuisibles et protection contre l'avifaune sauvage, traçabilité des épandages, gestion des sous produits animaux...

Composition d'un plan de biosécurité : documents à conserver, mise à jour. Le plan d'auto contrôle : nature et fréquence.

Enregistrement et traçabilité des interventions, livraisons, enlèvements des cadavres, nettoyage et désinfection, épandages...

Bâtir un plan d'action concret : les aménagements et les moyens à prévoir pour les obligations réglementaires.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et d'illustrations pratiques.
Remises de fiches techniques, de modèles de documents d'enregistrement.



Éleveurs du Lot

2 jours

26 mars et 23 avril 2024



Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Emmanuel CARBONNIÈRE, conseiller expert
volaille-palmipède.

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**.

Salariés agricoles : **400 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**.

Économiser la distribution des concentrés en élevage ovin



Objectifs

Connaître les leviers possibles pour diminuer la distribution de concentrés en élevage ovin.

Contenu

Comment distribuer moins de concentrés aux brebis et aux agneaux. Luttés plus courtes pour diminuer la durée des mises-bas et avoir des lots à un stade physiologique comparable, constats de gestation, réforme des brebis vides ou improductives, tri et pesées des agneaux.

Calcul du coût de la ration en élevage ovin.

Explication de la méthodologie élaborée par Mélissa Jadot (tableur).

Exercices de calcul de coûts de rations avec chiffres de l'exploitation.

Notions de rationnement (les stades physiologiques, les besoins de l'agneau en croissance, notions d'équilibre dans la ration, notion de facteur limitant dans la ration du ruminant qu'est l'ovine). Calculs de rationnement avec logiciel.

Méthodes pédagogiques

Diaporama en salle, résultats d'études en appui, témoignages d'éleveurs. Analyse de quelques cas, avec échanges et discussions.

Éleveurs ovins

2 jours

7 et 13 décembre 2023

Gramat

Pré-requis : savoir utiliser la souris et l'ordinateur

Responsable de stage :

François LABRUNIE, conseiller ovins

Intervenante :

Laurence Sagot (conseillère spécialisée fourrage Idele et Cürpo)

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **400 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT. En 2022, prise en charge totale par OCAPIAT, sous réserve d'agrément

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**.



Les clés de la conversion en élevage

Objectifs

Connaître le cahier des charges de l'agriculture biologique. Identifier les éléments clés de la réussite d'un passage en AB en polyculture-élevage. Évaluer les impacts techniques et économiques d'un engagement en AB pour son exploitation.

Contenu

Démarche d'engagement en AB (cahier des charges productions animales et végétales). Identifier des éléments clés de la réussite du fonctionnement de l'exploitation en AB.

Les changements suite à la mise en place d'un engagement en AB : analyse du fonctionnement global, des finalités et objectifs, des conduites bio des surfaces agricoles, du(es) troupeau(x) et des résultats technico-économiques de l'exploitation.

Les aides en agriculture biologique : aides PAC (CAB, MAB, Ecorégime), crédit d'impôt, et aides aux investissements, critères d'éligibilité et engagements à respecter. Prise en compte du fonctionnement technique de l'exploitation dans l'élaboration des demandes d'aides. Situation du marché de l'AB.

Méthodes pédagogiques

En élevage, séquences pratiques par binôme, accompagnement du formateur dans l'exécution du protocole.

A la santé des Caprins !

Objectifs

Apprendre à mieux gérer la santé des caprins : anticiper et mettre en place les bonnes pratiques. Savoir réaliser une autopsie.

Contenu

Développement de l'anatomie caprin.

Les différentes pathologies suivant le tour de table : développement des pathologies les plus récurrentes.

Analyser le comportement, vérifier le port des oreilles, prendre la température corporelle, vérifier la couleur des yeux, vérifier les crottes, voir si pas diarrhée..

Pratique d'une autopsie sur caprin adulte
Présentation et explication des cas.

Réglementation, listing des médicaments :

- Comment on les utilise et comment gérer les stocks,
- Comment on s'en débarrasse,
- Comment tenir le carnet, à quelle fréquence pour l'enregistrement des médicaments.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques. En exploitation, technique de l'autopsie, démonstration par une vétérinaire sur un lot d'animaux.



Éleveurs du Lot

2 jours

6 décembre et 9 janvier 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Georgia SAUNDERS, conseillère AB
06 49 29 62 11

Intervenant :

Stéphane DOUMAYZEL – conseiller AB - CA12

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **400 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**.



Éleveurs caprins

2 jours

10 et 20 novembre 2023



Gramat et sur des exploitations

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Valérie DUFOURG, conseillère caprin -
07 70 12 38 13

Intervenante :

Karine COSNIER, vétérinaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Pour les salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par Ocapiat.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.

Référent en bien-être animal en élevage avicole / porcin

Objectifs

Identifier les indicateurs du bien être animal et de protection animale.

Les adapter à son élevage, en tenant compte de la biosécurité.

Contenu

Comprendre les fondements du bien-être animal et la demande sociétale.

Définition et évaluation du BEA (présentation des 5 principes). Les indicateurs d'appréciation du bien-être animal. Liens entre biosécurité et BEA. Le "One Welfare".

Comportements et besoins des animaux aux différents stades d'élevages. Savoir observer et repérer les animaux malades ou souffrants.

Ambiance des bâtiments, alimentation et abreuvement des animaux. Identification des signes de mal-être, adaptation de sa prise de décision de mise en infirmerie et de mise à mort.

Mieux travailler au quotidien avec ses animaux.

Méthodes pédagogiques

Présentation PowerPoint et remise d'un support. Vidéos, photos. Grilles d'auto-évaluation du bien-être animal. Fiches support : textes réglementaires, documents techniques.



Éleveurs du département production porcine et volailles



En fonction des inscriptions

Plusieurs sessions dans l'année

Pré-requis : aucun

Responsables de stage et intervenants :

Jean Jacques EVARD et Macarena SIREJOL,
habilités aux formations BEA
06 25 76 26 13

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €/jour**.

Salariés agricoles : **200 €/jour**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €/jour**.



Dresser son chien de troupeau : initiation

Objectifs

Acquérir les bases du dressage de chien.
Maîtriser et diriger son chien avec un troupeau

Contenu

Les besoins alimentaires, les soins nécessaires, vaccins, vermifugation... Le logement du chien, la socialisation de l'animal. La reconnaissance de son nom, le positionnement du maître.

Identifier les besoins d'un chien de troupeau.

Donner des ordres simples et de les faire exécuter.

L'obéissance du chien, le "stop". Le positionnement du chien dans le troupeau. Savoir faire avancer le troupeau.

Méthodes pédagogiques

Participation active du couple "maître-chien" avec exercices exécutés d'abord par le formateur puis répétés par les stagiaires et leur chien, jusqu'à assimilation complète.



Éleveurs du département ayant un jeune chien à dresser ou berger.

3 jours

26-27 mars et novembre 2024



Lunegarde

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable service formation - 06 25 76 26 22

Intervenant :

Philippe HEINTZ, formateur spécialisé en dressage de chien de troupeau.

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €/jour.**

Salariés agricoles : **378 €/jour.** Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €/jour.**

Intégrer un chien de protection dans un troupeau

Objectifs

Retours d'expérience de chacun suite à la première journée. Gérer son ou ses chiens de protection au quotidien. Avoir une bonne lecture du comportement de son chien.

Contenu

La place du chien de protection : quelles différences avec un chien de conduite ?

Les comportements attendus d'un chien de protection :

inspirer la confiance au troupeau et le respecter, présenter un attachement fort au troupeau, respecter l'humain et être dissuasif envers les intrus.

Le travail effectué par le propriétaire du ou des chiens, en amont de la montée en estive.

La gestion quotidienne des chiens de travail en général et des chiens de protection en particulier.

L'interaction avec les autres usagers de l'espace.

Méthodes pédagogiques

Exposés en salle, échanges en salle. Cas concret sur exploitation.



Tout éleveur (ciblé ovins)

1 jour

Mardi 23 avril 2024



Gamm Vert de Labastide-Murat

Pré-requis : avoir suivi la formation « Intégrer un chien de protection » de troupeau

Responsable de stage :

Philippe TYSSANDIER, conseiller pastoralisme - 06 25 76 26 34

Intervenante :

Magali ALLARD, référente chiens de protection Idele

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**

Salariés agricoles : **200 €/jour.** Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €/jour.**

S'adapter aux changements climatiques pour atteindre l'autonomie fourragère

Objectifs

Composer des mélanges multi-espèces performants, combinant plusieurs graminées et légumineuses. Évaluer leur adéquation, en lien avec les contraintes pédoclimatiques lotoises. Obtenir les clés pour prendre des décisions relatives à l'implantation, rénovation, pérennisation des prairies.

Contenu

Caractéristiques des espèces et des variétés fourragères : du sol à l'animal, les espèces fourragères ont des aptitudes différentes qu'il est nécessaire de bien connaître.

Composition d'un mélange multi-espèces : la démarche de raisonnement à mettre en oeuvre pour une composition réussie, les règles d'assemblage des espèces dans le mélange, les critères de choix variétaux (valorisation de Herbe-book), mise en oeuvre sur cas concrets.

Implantation des prairies multi-espèces, de la dose de semis aux techniques d'implantation : les périodes de semis, la préparation du sol, les semis sous couvert.

Savoir observer et qualifier une implantation : qualité du semis, espèces présentes, salissement. Comportements agronomiques et zootechniques des prairies multi-espèces.

Méthodes pédagogiques

Exposé et échanges en salle pour les apports théoriques puis travail sur des parcelles.

S'adapter aux changements climatiques, avec le séchage en grange

Objectifs

Maîtriser la conduite de production jusqu'à la récolte du fourrage. Les bonnes pratiques de récolte, engrangement et ventilation. Le processus de séchage en grange.

Contenu

De la production à la récolte : acquisition des repères (stade des plantes, météo ...) pour démarrer la récolte.

Présentation des différentes phases de la récolte, le matériel nécessaire, le calendrier de récolte.

Maîtriser la phase d'engrangement du fourrage :

A quel moment commencer l'engrangement ?

Comment engranger le fourrage (manipulation de la griffe, disposition du fourrage dans les cellules de séchage) ?

Conduire correctement le séchage en grange :

Comprendre le processus de séchage, l'installation solaire de séchage. Prendre conscience des changements occasionnés dans la gestion des fourrages.

Approche de la faisabilité économique de ce type de projet, les erreurs à ne pas faire.

Méthodes pédagogiques

Explications et échanges avec les participants, d'abord en salle puis sur des exploitations en séchage en grange. Évaluation des acquis à la fin de la formation par QCM



Éleveurs ovins du Lot

2 jours

14 décembre 2023 et 4 janvier 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

François Labrunie, conseiller ovins
06 79 13 60 60

Intervenant :

Patrice PIERRE (ingénieur spécialisé fourrage
Idele)

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **400 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**.



Éleveurs Lotois intéressés par l'installation de séchage en grange.

2 jours

19 et 21 février 2024



GAEC de Nougayrac, Fontanes-du-Causse

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Valérie DUFOURG, conseillère caprin -
07 70 12 38 13

Intervenant :

Yann CHARRIER, ingénieur spécialisé sur le séchage en grange solaire de fourrages. SGF conseil

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**.

Salariés agricoles : **400 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**.

Biosécurité : prévenir la tuberculose en élevage bovin

Objectifs

Connaître la maladie et prendre conscience de l'importance de la prévention.

Identifier les divers facteurs de risques pour passer à une logique de prévention.

Protéger son troupeau, celui des autres et l'environnement.

Formuler des mesures de prévention.

Évaluer sa situation par rapport aux risques identifiés.

Contenu

Caractéristiques de la tuberculose. Les vecteurs de la maladie. La situation épidémiologique sur le territoire.

Enjeu collectif et individuel de la prévention. Risques encourus pour tous les élevages (repères économiques).

Coût méthodes préventives / Risque encouru.

Traiter les risques liés :

- à l'introduction,
- au voisinage,
- à l'environnement,
- aux intervenants et visiteurs,
- à la conduite d'élevage.

Les principes généraux sur la conduite d'élevage pour des animaux en bonne santé avec une immunité optimale (équilibre alimentaire, conduite de troupeau).

Trouver des pistes pour évoluer vers des pratiques toujours plus vertueuses dans son travail. Évaluer & hiérarchiser les risques permettant d'élaborer un plan de prévention.

Méthodes pédagogiques

Exposé en salle.

Travail en sous groupes et restitution en groupe plénier.

Echanges entre participants.



Éleveurs bovins du Lot

1 jour

Jeudi 07 mars 2024



Mairie de Bagnac-sur-Célé

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

**Jean-Jacques EVARD, responsable service
IPG/CPB-GDS - 06 75 38 10 46**

Intervenante :

Estelle KERN NAIRABOUT, vétérinaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**.

Mettre en place un petit rucher

Objectifs

Comprendre le fonctionnement des abeilles de A à Z et installer ses premières ruches.

Contenu

Découvrir le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, la biologie de l'abeille, les grands principes de l'apiculture. Les différents produits issus de la ruche. Premiers pas dans la conduite de rucher :

Choix du matériel, (protection de l'apiculteur, différents types de ruches, cadres et cire). Choix de l'emplacement de la ruche.

Où trouver un essaim pour commencer, quelle race d'abeille et combien ça coûte ? Les formalités administratives obligatoires.

Calendrier annuel des observations et interventions à réaliser pour bien conduire une ruche. Les travaux de printemps, la pose des hausses, la division de colonies, la ruche bourdonneuse...

La récolte des produits de la ruche. Quand et avec quel matériel. Les principales maladies et parasites : savoir les repérer et agir de façon adaptée.

Les différents traitements existants et les alternatives homologuées en AB.

Méthodes pédagogiques

En salle, apports théoriques, utilisation de supports visuels (photos, vidéos, démontage de ruche...). Travail dans un rucher à 3 reprises : observations et manipulations des cadres.



Tout public

6 jours

21-22 mars 2024 + 4 dates à fixer avec le groupe



Selon origine des stagiaires

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable du Service Formation - 06 25 76 26 22

Intervenant :

Lionel CLARY, apiculteur – Technicien Sanitaire Apicole

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**.

Salariés agricoles : **950 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**.



PRODUCTION VEGETALE, SOL ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Conduite de production des PPAM bio : de la fertilisation, gestion de l'entre-rang à la récolte

Objectifs

Maîtriser les étapes clés de la production de PPAM :

- la fertilisation
- l'entre rang
- les stades de récolte

Contenu

Les différentes techniques de gestion des entre-rangs en PPAM biologiques.

La gestion de la fertilisation : les différents amendements, les besoins des cultures, les périodes et technique d'apport.

Les stades optimaux de récolte en fonction des espèces et objectifs qualitatifs.

Les bonnes pratiques sur une exploitation type.

Les fiches culturales de production : mise en commun des pratiques de chacun pour se les approprier et les chiffrer.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposés, échanges.



Producteurs ou futurs producteurs de PPAM en AB

1 jour

23 novembre 2023



Concots

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Norea NG FoK animatrice GIE Erboressens et Georgia SAUNDERS, référente AB - 06 49 29 62 11

Intervenant :

Pierre Yves MATHONNET, conseiller spécialisé PPAM Bio

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.

Chanvre : connaître la culture et son cadre réglementaire !

Objectifs

Connaître la filière et les marchés du chanvre.
Connaître le contexte politico-juridique du chanvre pour une production de cannabidiol (CBD).
Maîtriser la conduite culturale du chanvre en fonction des débouchés. Evaluer la rentabilité économique de cette culture.

Contenu

État des lieux de la filière et des marchés (France et international). Missions de l'interprofession InterChanvre.

Cadre réglementaire du chanvre CBD et arrêté du 30/12/2021. Exigences pédoclimatiques et physiologie du chanvre.

Présentation de deux itinéraires culturaux et synthèse : choix variétal, préparation du sol, semis, maîtrise de l'enherbement, pilotage de l'irrigation, raisonnement des apports d'engrais, protection phytosanitaire, déclenchement et transformation de la récolte en fonction des débouchés.

Approche technico-économique des produits du chanvre. Présentation de l'Union des Industriels pour la valorisation des Extraits de Chanvre (UIVEC).

Méthodes pédagogiques

Exposés participatifs - Supports - Échanges. Validation des acquis par QCM.

Cultiver le chanvre pour le cannabidiol ou CBD

Objectifs

Identifier les contraintes réglementaires et techniques.
Connaître l'état de la filière, les débouchés commerciaux et la situation du marché. Identifier les éléments clé de l'itinéraire cultural du chanvre CBD.
Mesurer la rentabilité de la production

Contenu

Contexte juridique-politique. Cadre réglementaire du chanvre CBD. Réglementation et valorisation de la plante.

Les allégations interdites quant à sa commercialisation.

Aspect étude de marché : État des lieux de la filière et des marchés. Quels débouchés commerciaux ?

Physiologie du chanvre et choix variétal.

Itinéraire technique : semis, élevage et durcissement des plants, fertilisation, irrigation, gestion des adventices, surveillance, taille, sexage, récolte, séchage.

Organisation du travail. Références technico-économiques, étude de ma rentabilité de la culture, balance décisionnelle.

Méthodes pédagogiques

Exposé participatif illustré de témoignages issus de la pratique du formateur également producteur en bio - Supports - Échanges.



Exploitants agricoles

1 jour

Premier trimestre 2024



En fonction des inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Fabien BOUCHET-LANNAT, Chargé de mission développement et innovation – 06 30 60 16 22

Intervenants :

**Nathalie FICHAUX, directrice InterChanvre
Julien BONNET, responsable du projet Chanvre Occitan VirgoCoop
Zoe Demange, Union des Industriels pour la Valorisation des Extraits de Chanvre (UIVEC)**

Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA : 40 €

Pour les salariés agricoles : 189 €. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : 100 €



Exploitants agricoles

1 jour

Vendredi 24 novembre 2023



Chambre d'agriculture du Lot à Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Fabien BOUCHET-LANNAT, Chargé de mission développement et innovation – 06 30 60 16 22

Intervenant :

Jeremy Gaillard expert en chanvre « bien-être » de La Ferme Bio de Pigerolles (23)

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**.

Taille et conduite de la vigne

Objectifs

Acquérir une solide connaissance sur l'écologie, la morphologie et la physiologie de la vigne.
Comprendre les impacts des pratiques de taille sur le fonctionnement de la plante.
Améliorer la santé et la résilience de la plante.

Contenu

Module 1 : (7h00 de distanciel à partir du 24 novembre 2023) :

1. Morphologie de la vigne,
2. Physiologie de la vigne,
3. Les différents modes de taille de la vigne,
4. Les travaux en vert de la vigne.

Module 2 : 7 décembre :

Introduction et validation des connaissances théoriques abordées durant la partie à distance.
Impacts des plaies de taille sur le bois.

Description morphologique de la vigne, des sarments aux racines.

Écorçage et dissection de cep : réaliser un diagnostic et observer l'impact des plaies de taille. Démonstration et entraînement à réaliser différentes coupes : supprimer et raccourcir un sarment, supprimer un bois de 2 ans, réduire un bois de trois ans.

Module 3 : 8 décembre :

La rotation des plans phyllotaxiques, un outils pour tailler.

La taille de formation.

Interpréter la taille : taille courte, longue, mixte...

L'allongement unidirectionnel : construire une adaptation entre la plante, le palissage et la culture.

L'adaptation de la charge à la vigueur et la surface foliaire exposée. Taille de reformation et de régénération.

Atelier de mise en pratique à partir de différents cas pratiques à réaliser.

Méthodes pédagogiques

Distanciel : plateforme en ligne (LMS), séquences videos, tests d'auto-évaluation, documents.

J1 et J2 : cours magistraux, temps d'échanges, ateliers pratiques, livret stagiaire.



Viticulteurs, salariés viticoles

1 jour en distanciel – 2 jours en présentiel

Vendredi 24 novembre 2023 (distanciel)

Jeudi 7 et vendredi 8 décembre 2023



Pôle viticole d'Anglars-Juillac

Pré-requis : ordinateur et connexion internet / sécateur / vêtements adaptés au temps hivernal

Responsable de stage :

Florence LEOBON, conseillère territoriale - 06 25 76 26 30

Intervenant :

Marie Pierre LACOSTE, formatrice en conduite de la vigne (Architect du vivant) et vigneronne

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA : **100 €**.

Salariés agricoles : **500 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**.

Utiliser des biofertilisants en agriculture bio

Objectifs

Réaliser des préparations simples pour développer le métabolisme de défense des plantes.

Contenu

Comprendre l'importance des minéraux sur la santé des plantes. Découvrir les amendements organiques liquides et solides.

Résumé de la trophobie et de l'origine nutritionnelle de la plupart des maladies.

Utiliser les techniques simples de bio-nutrition à partir de fertilisants liquides élaborés à la ferme.

Analyser les sols et les feuilles.

Comprendre comment ajuster les amendements et la nutrition. Étudier les besoins des cultures ou des vergers et adapter ses plans de fertilisation.

Gérer les saisons et moments critiques grâce aux applications foliaires de biofertilisants.

Préparation de biofertilisants simples (minéraux + micro-organismes) et de biofertilisants spécifiques (Zn, Mg, Mn...).

Réalisation d'un protocole d'essai pour mise en place de pratique de fertilisation.

Méthodes pédagogiques

Apport théorique en salle le matin. Sur le terrain l'après-midi.



Exploitants agricoles du Lot

1 jour

Lundi 27 ou mardi 28 novembre 2023



Arboriculture : 27/11/23 à la station expérimentale de Creysse
Grandes Cultures : 28/11/23 à la salle des fêtes de St Pantaléon

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Georgia SAUNDERS, conseillère AB - 06 49 29 62 11

Intervenant :

Rémi THINARD, conseiller en agroécologie - Symbiotik

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



Mettre en place du houblon bio sur ses parcelles

Objectifs

Découvrir la production de houblon. Construire une houblonnière et récolter.

Contenu

Les bases de la culture du houblon bio.

Découvrir les caractéristiques botaniques du houblon, la filière, les débouchés.

Itinéraire technique en culture bio, implantation de couverts végétaux (protection des sols et fertilisation)

Moyens de lutte contre les ravageurs en culture bio.

Appréhender les enjeux économiques et sociaux d'une nouvelle culture : besoins en main d'oeuvre et potentiel économique.

Construire sa houblonnière et récolter.

Dimensionnement de la construction :

Échafaudages : structures de houblonnières, les modèles, leurs principes, méthodes de dimensionnement et de mise en place. Où trouver les composants et à quel prix.

Gestion de la durabilité des poteaux bois.

Récolte et transformation : matière sèche, méthode de récolte, échantillons. Transformation : trieuse / séchage / réhydratation / conditionnement.

Méthodes pédagogiques

Le matin : exposé en salle, explications et échanges.

L'après midi : sur l'exploitation de Ste-Livrade.

Pendant la formation : vérification régulière des acquis intermédiaires des stagiaires par reformulation et questionnement des stagiaires.



Producteurs du Lot souhaitant se diversifier et brasseurs

1 jour

Mardi 28 novembre 2023



Le matin : pôle viticole d'Anglars Juillac
L'après-midi : CFPPA de Ste Livrade (47)

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

**Manon MULLER, conseillère territoriale -
06 25 76 26 31**

Intervenant :

**Antoine FRANÇOIS, ingénieur spécialisé
Hopen Houblon**

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



Choisir ses matériaux pour le palissage de ses vignes

Objectifs

Repérer les points importants pour un palissage de qualité.
Connaître les différents types de matériaux et éléments du palissage.
Choisir les matériaux adaptés à ses attentes et les quantités nécessaires.

Contenu

Préparation du sol et conditions idéales.
Poser efficacement les piquets et tuteurs. Profondeur d'enfouissement des piquets.
Outils de mécanisation appropriés à l'implantation du palissage.
L'ancrage du piquet (inclinaison, choix de l'amarrage).
Installer les fils aux piquets.
Choix de l'outil : dévidoir ou dérouleur hydraulique.
Mise sous tension des fils. La sécurité sur le chantier.
Aspects économiques et environnementaux dans les choix des matériaux.

Méthodes pédagogiques

Exposé participatif.
Etude de cas sur l'outil de calcul Technis viti avec remise de l'étude personnalisée sur le choix des éléments du palissage d'une nouvelle plantation.

Cultiver des bambous : opportunité de diversification ?

Objectifs

Mieux connaître le bambou : de la conduite de production, jusqu'aux débouchés. Établir un prévisionnel économique d'une production de bambou.

Contenu

Le bambou : c'est quoi, et pour quoi faire ?
Les exigences pédoclimatiques du bambou (sol, eau, températures) comprendre le fonctionnement physiologique du bambou (présentation du cycle pluriannuel). Analyser les conditions de réussite d'une plantation.
Choix des variétés, densité, technique de plantation, conduite des jeunes plants, fertilisation...
Établir un calendrier cultural : comment et quand fertiliser, gérer l'expansion de la bamboueraie, assurer les amendements et l'irrigation.
Lister toutes les interventions à prévoir et établir un planning annuel.
Définir les investissements nécessaires à une plantation de bambous, établir un prévisionnel de fonctionnement d'une bamboueraie adulte (charges, chiffre d'affaire).
Connaître les possibilités de financement du projet, bien comprendre l'intérêt environnemental de cette plante (aides, crédits carbone). Les différents débouchés de la production.

Méthodes pédagogiques

Exposé puis échanges en salle.



Viticulteurs - nouveaux installés

1 jour

Mercredi 24 janvier 2024



Chambre d'Agriculture de Cahors

Pré-requis : savoir se servir d'un ordinateur

Responsable de stage :

Florence LEOBON, conseillère viticole - 06 25 76 26 30

Intervenant :

Jean-Marie LECLERCQ, gérant chez CEP Consulting

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**.



Agriculteurs du Lot

1 jour

Mardi 27 février 2024



Pôle viticole d'Anglars-Juillac

Pré-requis : savoir se servir d'un ordinateur

Responsable de stage :

Manon MULLER, conseillère territoriale - 06 25 76 26 31

Intervenant :

Lydie LEYMARIE LACHAUD - Horizom

Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Salariés agricoles : **100 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **50 €**.

Maîtrisez l'entretien de vos ressources en eau !

Objectifs

Connaître la réglementation pour intervenir sereinement.
Identifier les enjeux environnementaux et agricoles.
Préparer son chantier, réfléchir à des aménagements.

Contenu

Définition d'un cours d'eau (fossés, cours d'eau),
typologies des lacs (dates de création, type de digue...).

Fonctionnement du cours d'eau.

Règles techniques d'intervention sur cours d'eau et
règles de bon entretien des lacs.

Formalités à accomplir, aides financières.

Acteurs locaux intervenant dans la gestion de l'eau
(technicien de rivière, bureau d'études, laboratoire
d'analyse de sédiments).

Visite terrain : aménagement d'un lac, et entretien d'un
cours d'eau.

Méthodes pédagogiques

Exposé avec échanges d'expériences – Remise de
documents – Visite terrain.

S'adapter au changement climatique avec les méteils

Objectifs

Savoir composer un méteil adapté au contexte
pédoclimatique et aux objectifs de l'exploitation.
Intérêt des méteils dans la transition vers l'agriculture
régénératrice des sols.

Contenu

Dans un contexte de changement climatique, quels
sont les enjeux stratégiques d'intégration d'un méteil et
choix des espèces :

- Semis des méteils : date et densité ?
- Choix de la date de récolte en fonction du stade ?
- Valorisation des méteils dans les rations de vaches
laitières

Quels effets économiques et techniques sur une
exploitation.

Diagnostic et analyse sur le terrain, selon le type de
parcelles et le climat actuel, de l'atteinte des objectifs
prévus ou non.

Méthodes pédagogiques

Apports méthodologiques et d'outils pratiques.
Apports des formateurs, échanges.
Evaluation en fin de session par QCM.



Agriculteurs du Lot

1 jour

Mardi 12 mars 2024



Salle communale des Arques

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Clément MARTEL, conseiller eau CA46

Intervenant :

Benjamin CAMPECH, conseiller en gestion de l'eau

50 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs,
cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur
contribution.

Pour les salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise
en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de
financement) : **200 €**.



Éleveurs bovins du Lot

1 jour

Mercredi 13 mars 2024



Lacapelle Marival

Pré-requis : néant

Responsables de stage :

**Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable du
Service Formation - 06 25 76 26 22**

**Floriane FAGES, conseillère agricole Fermes
de Figeac - 07 70 27 84 00**

Intervenant :

**Thierry GAIN, chargé de mission en
Agriculture de Conservation des Sols (ACS)
dans le réseau APAD**

Prise en charge pour les agriculteurs, conjoints
collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à
jour de leur contribution MSA.

Pour les salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise
en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de
financement) : **120 €**.



Connaître l'antracnose du noyer et mettre en place des moyens de lutte

Objectifs

Identifier les symptômes de l'antracnose et connaître les modalités de traitements, prophylactique, curatif en agriculture biologique conventionnelle.

Contenu

Présentation de la maladie et de son impact sur la production et la vie du verger.

L'identifier et la reconnaître.

La comparer à d'autres maladies comme la bactériose. Présentation des moyens de lutte et mode d'application.

Quels peuvent être les traitements et interventions préventives au verger.

Quels peuvent être les traitements curatifs utilisables en agriculture conventionnelle et AB

Méthodes pédagogiques

Échange théorique-interactif avec explication schématisée.



Producteurs de noix du Lot

1 demie-journée

Avril 2024



Station expérimentale de Creysse

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Roseline TEILLARD, animatrice filière noix chataignes CA46

Intervenante :

Marion POMPIER, conseillère arboriculture CA19

Prise en charge pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA.

Pour les salariés agricoles : **100 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.

Obtenir ou renouveler le certificat : «Utilisateur à titre professionnel de produits phyto»

Catégories : «Décideur en entreprise non soumise à agrément» et «Opérateur»

Objectifs

Obtenir ou renouveler son certificat nécessaire l'achat et à l'utilisation professionnelle des produits Phyto Pharmaceutiques.

Contenu

Les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, les mesures à prendre pour réduire les risques (danger, exposition) pour les êtres humains ou l'environnement.

Choix des pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion lors du transport, stockage, manipulation et épandage.

Choix des systèmes ou des stratégies de lutte permettant de réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Méthodes pédagogiques

Primo certificat : Exposés en salle, échanges, Illustrations pratiques, tests d'entraînement sur ordinateur à l'issue de chaque partie puis à la fin de la 2ème journée, test réel pour obtenir le certificat. Chaque participant disposera d'un ordinateur dans la salle.

Renouvellement : Echanges et discussions en salle.



Agriculteurs et salariés

Primo certificat : 2 jours

Renouvellement : 1 jour

Plusieurs sessions dans l'année



Secteur Gramat ou Cahors

Pré-requis : néant

Responsables de stage et intervenants :

Conseiller territorial ou conseiller viticole
05 65 23 22 13

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations.

Salariés agricoles

Primo certificat : **224 €**.

Renouvellement : **161 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement).

Primo certificat : **120 €**.

Renouvellement : **100 €**.

Possibilité d'utiliser le CPF pour le Primo-Certiphyto

1 LE TEST	2 LA FORMATION CERTIPHYTO	3 LES FORMATIONS THEMATIQUES
Vous répondez à un QCM en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires dans un centre de formation agréé.	La formation aborde les thématiques suivantes : réglementation, impacts sur l'environnement et la santé, techniques alternatives.	NE CONCERNE QUE LES EXPLOITANTS AGRICOLES Vous choisissez les formations qui vous intéressent parmi celles labellisées ECOPHYTO par VIVEA
1 heure environ	7 h (1 jour)	14 h de formation en cumulé sur les 3 ans qui précèdent la date limite de validité + 2h de contenu en ligne (Internet)
Prestation payante	Fonds VIVEA ou OCAPIAT	Fonds VIVEA
Les PLUS Formule rapide qui nécessite un bon bagage réglementaire (révision conseillée avant de passer le test).	Les PLUS Voie classique qui vous permet d'assurer le renouvellement de votre CERTIPHYTO. Pas de test de connaissances. Permet d'actualiser vos connaissances et d'échanger avec les autres stagiaires	Les PLUS Formule adaptée à vos centres d'intérêts. Permet d'anticiper le renouvellement de votre CERTIPHYTO tout en choisissant des thématiques qui vous intéressent.

3 ans à 4 mois (suivi du module à distance) avant la date limite de validité

La période de renouvellement dépend de la date limite de validité de votre Certiphyto.

ATTENTION

Cette date est basée sur la date de délivrance du certiphyto par la DRAAF et n'est pas forcément en lien direct avec la date de votre formation.

Si vous avez obtenu votre Certiphyto avant le 1^{er} octobre 2016, votre Certiphyto est valable 10 ans

Si vous avez obtenu votre Certiphyto à partir du 1^{er} octobre 2016, votre Certiphyto est valable 5 ans

Conduire son exploitation vers la HVE

Objectifs

Mesurer la performance environnementale de son exploitation. Évaluer les actions à mettre en oeuvre pour une progression de cette performance.

Contenu

Identifier ce qu'est la certification environnementale.

L'intérêt de la démarche, les différentes étapes, les obligations à respecter, les critères d'évaluation de ces obligations.

Évaluer son exploitation au regard des exigences du NIVEAU 1 par l'auto-diagnostic.

Réaliser son auto-diagnostic, les écarts les plus fréquemment rencontrés, les plans d'actions pour se mettre en conformité.

Préparation à l'audit de certification NIVEAU 3 :

Savoir calculer et comparer l'ensemble des indicateurs de performance environnementale pour évaluer le niveau de ses pratiques sur la biodiversité, la gestion raisonnée de l'utilisation des produits phytosanitaires, de l'irrigation et de la fertilisation.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé puis échanges. Exercices, utilisation de PC mis à disposition.



Agriculteurs et viticulteurs du Lot

1 jour

Plusieurs sessions dans l'année



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Florence LEOBON, conseillère viticole
06 25 76 26 30

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA).

Salariés agricoles : Prise en charge par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



TRANSFORMATION DE LA PRODUCTION



Maîtriser la stérilisation - Conduite de l'autoclave

Objectifs

Identifier les points à maîtriser pour une stérilisation efficace. Déterminer les points à maîtriser pour la conduite d'un autoclave et le suivi des produits stérilisés.

Contenu

La stérilisation et les barèmes de stérilisation. Quels sont les facteurs qui interviennent dans la mise en place d'un barème :

- Nature des produits (structure, acidité, charge microbienne initiale).
- Type d'emballage (boîtes métalliques ou bocaux).
- Volume des emballages.
- La validation des barèmes de stérilisation.

Les facteurs de choix d'un autoclave :

- Choix de l'énergie : gaz ou électrique.
- Rapport qualité / prix.
- Les appareils d'accompagnement (générateur à vapeur, capsuleuse, sertisseuse, etc...).
- Les aspects réglementaires (dispositifs obligatoires, déclaration en préfecture, épreuve décennale, formation etc...).
- Les cycles de fonctionnement de l'autoclave.
- Les autocontrôles et documents d'enregistrement (autoclavage, sertis, étuvage, etc...)
- L'étiquetage.
- La traçabilité.
- Les erreurs à éviter.

Méthodes pédagogiques

Pendant la formation : vérification régulière des acquis intermédiaires des stagiaires par reformulation, mises en pratique...



Chefs d'exploitation et salariés

1 jour

Mardi 07 novembre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

**Macarena SIREJOL, conseillère
transformation 06 25 76 26 13**

Intervenant :

**Yves ARNAUD, formateur en hygiène et
technologie des viandes pour le CFPPA
d'Aurillac**

50 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : prise en charge par OCAPIAT à condition de s'inscrire en amont : appeler le service formation obligatoirement au moins une semaine avant la formation.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.

Maîtriser le conditionnement sous-vide

Objectifs

Assurer la qualité sanitaire et gustative des aliments en maîtrisant la technique du conditionnement sous vide.

Identifier les étapes à réaliser dans le process: comment bien utiliser le sous-vide, quelles erreurs éviter ?

Connaître les différents types de matériel, les réglages et l'entretien. Maîtriser les techniques de cuisson et de conditionnement.

Contenu

Principe de fonctionnement.

- Les aspects sanitaires.
- Les avantages et les inconvénients du conditionnement sous vide.

Les utilisations sous-vides : conservation de produits frais et cuits.

La cuisson sous-vide. L'injection de gaz.

Le principe du fonctionnement sous-vide.

Choix du matériel en fonction de ses besoins, les différents types de matériel, choix d'un type de sac.

Les règles de base de l'étiquetage, les autocontrôles.

Respect des normes de sécurité entretien du matériel.

Méthodes pédagogiques

Pendant la formation : vérification régulière des acquis intermédiaires des stagiaires par reformulation, mises en pratique...

Les bases de la dégustation, l'analyse sensorielle en AOP Rocamadour

Objectifs

Construire, s'approprier et savoir utiliser un vocabulaire de description du Rocamadour.

Contenu

Théorie sur l'évaluation sensorielle : généralités sur l'évaluation sensorielle, physiologie des sens, la dégustation : à quoi cela sert ? Comment cela se passe ?

Éveil aux sens : appréhender les saveurs, arômes, textures (test d'identification de saveurs, d'odeurs simples, d'arômes/ test de différence / test de catégorisation sur des textures simples...).

Dégustation du Rocamadour : dégustation libre du Rocamadour pour soulever les questions amenées en CEO, mobilisation du vocabulaire spécifique de dégustation du Rocamadour.

Méthodes pédagogiques

Pendant la formation : vérification régulière des acquis intermédiaires des stagiaires par reformulation, mises en pratique...



Chefs d'exploitation et salariés

1 jour

Mercredi 15 novembre 2023



St Michel de Bannières

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Yves ARNAUD, formateur en hygiène et technologie des viandes pour le CFPPA d'Aurillac

50 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : **200 €** Prise en charge partielle par OCAPIAT à condition de s'inscrire en amont : appeler le service formation obligatoirement au moins une semaine avant la formation.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



Jury de dégustation de l'AOP Rocamadour

1 jour

Jeudi 18 janvier 2024



Chambre d'agriculture de Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère
Chambre d'agriculture du Lot –
06 80 78 19 44

Intervenant :

Faustine NOEL, Responsable analyse sensorielle (IDELE)

50 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : **200 €** prise en charge partielle par OCAPIAT en « boost compétences ».

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de formation) : **150 €**.

Hygiène et réglementation en transformation fromagère fermière

Objectifs

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation et la maîtrise sanitaire en atelier de transformation fromagère fermière.

Contenu

Réglementation sur la production de lait, la transformation et la commercialisation des produits laitiers.

Équilibres microbiens et qualité du lait.

Les dangers microbiologiques (pathogènes), physiques et chimiques.

Les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication.

La démarche HACCP et le GBPH européen.

Les autocontrôles.

La traçabilité.

Méthodes pédagogiques

Explications et échanges en salle, exercices de mises en situation.

Utiliser le GBPH européen pour écrire ou actualiser son PMS en production laitière fermière

Objectifs

Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux sanitaires de l'atelier.

Découvrir et s'approprier le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène européen.

Écrire ou actualiser le Plan de Maîtrise Sanitaire de son atelier, conformément aux exigences réglementaires.

Contenu

- Le cadre réglementaire de l'atelier.

- Présentation du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène européen.

- Les dangers associés à la consommation de produits laitiers fermiers.

- Phénomènes microbiens en jeu dans la transformation laitière.

- Les obligations de moyen imposés par la réglementation.

- Les bonnes pratiques d'hygiène dans l'atelier.

- La démarche d'analyse des risques à chaque étape.

- Le contrôle de l'efficacité du Plan de Maîtrise sanitaire.

- La traçabilité dans l'atelier.

- Gestion en cas de non conformité.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges. Exercices d'application.



Exploitants et salariés qui souhaitent acquérir ou mettre à jour leur connaissance sur les bases de la réglementation et la maîtrise sanitaire en fromagerie.

1 jour

Mardi 23 janvier 2024



Chambre d'agriculture de Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère - 06 80 78 19 44

Pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations MSA : **50 €**.

Pour les salariés agricoles : **200 €** (prise en charge partielle OCAPIAT.).

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de formation) : **120 €**.



Porteurs de projet et producteurs laitiers fermiers qui souhaitent écrire ou actualiser leur PMS.

2 jours

11 et 12 mars 2024



CFPPA de Lacapelle Marival

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère - 06 80 78 19 44

Pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations MSA : **60 €**.

Pour les salariés agricoles : **400 €** (prise en charge partielle OCAPIAT.).

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de formation) : **200 €**.

Transformation fermière à base de canards : en saucisson sec, mousse de foie et cuisson basse température

Objectifs

Identifier les principes de base d'une émulsion, d'un saucisson sec et de la cuisson à basse température. Savoir préparer et trier les viandes pour les valoriser en charcuterie sèche. Comprendre les charcuteries sèches fermières à base de canards gras. Connaître les différents paramètres de conduite de séchage. Maîtriser les techniques de cuisson à basse température Réaliser de nouvelles recettes pour élargir sa gamme.

Contenu

Explication sur le choix de la matière première et sur le matériel. Le rôle technologique des ingrédients à chaque étape de fabrication, pour chaque type de produits. Les paramètres à maîtriser pour stabiliser le produit sur le plan microbiologique. Les différentes recettes possibles. La réglementation sur l'étiquetage de ces produits. La fabrication de saucisson (qualité des matières premières, le cutterage ou le hachage de la méléée, le poussage, la qualité des boyaux, l'égouttage, l'étuvage ou non, le séchage).

Méthodes pédagogiques

En laboratoire, explications et démonstrations. Travaux pratiques en atelier de transformation où les stagiaires participeront à différents ateliers de recettes. En laboratoire, les stagiaires cuisinent et respectent les règles d'hygiène. Présentations et partages d'expériences.

 Transformateurs de produits à base de canards gras

1 jour

Mardi 16 avril 2024

 La Forge Gourmande 46200 Lachapelle Auzac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena Sirejol, conseillère transformation - 06 25 76 26 13

Intervenant :

Yves ARNAUD, formateur en hygiène et technologie des viandes pour l'ENIL d'Aurillac

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles ou agroalimentaires : prise en charge totale par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



Comment évaluer son coût de production

Objectifs

Calculer son coût de production.
Analyser les éléments permettant de faire varier son coût de production et son incidence sur le résultat économique de l'exploitation.
Comparer son coût de production à un coût moyen.

Contenu

Définir et utiliser une méthode de coût de production identique pour chacun.

Mettre en parallèle le coût de production par rapport à un coût moyen, sur la base de résultats anonymes pour chaque étape de la production.

Analyse des coûts pour chaque étape de production et des différents postes.

Mise en relation des coûts de production avec les pratiques techniques correspondantes.

Dégager les pistes d'optimisation possibles pour chaque étape afin d'améliorer le résultat d'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Présentations et explications de la méthode de calcul sur un exemple support. Echanges, et mise en application par les stagiaires.

Transformation des fruits et légumes

Objectifs

Fabriquer des produits gélifiés ou assimilés (type confiture et gelées). Fabriquer des conserves par pasteurisation (conserves de légumes acidifiés (pickles, chutneys), de tomates, conserves de fruits types purées, compotes, fruits au sirop etc.). Fabriquer des conserves par stérilisation (type soupes, tartinables de légumes, plats cuisinés etc...).

Contenu

Caractéristiques générales des fruits et légumes.

Lien avec l'analyse des risques microbiologiques sur ce type de produits transformés, et le choix du traitement de conservation à appliquer.

Pour chacune des techniques de conservation, seront étudiés les étapes de fabrication, les paramètres à maîtriser, les auto-contrôles à réaliser, les atouts et contraintes, la durée de vie des produits.

- Étude du matériel adapté (coût, capacité, fournisseurs, etc.).

- Étude de la réglementation en vigueur : définition réglementaire des produits, règles d'étiquetage, études des auto-contrôles et traçabilités à mettre à oeuvre.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques en salle illustrés par des exemples concrets. Démonstrations et réalisation d'auto-contrôles (manipulation d'outils de mesure), par exemple sur échantillons apportés par stagiaires.



Transformateurs de produits du Lot

1 jour

Mercredi 17 avril 2024



La Forge Gourmande 46200 Lachapelle Auzac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena Sirejol, conseillère transformation - 06 25 76 26 13

Intervenant :

Yves ARNAUD, formateur en hygiène et technologie des viandes pour l'ENIL d'Aurillac

50 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : **200 €** Prise en charge partielle par OCAPIAT à condition de s'inscrire en amont : appeler le service formation obligatoirement au moins une semaine avant la formation.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.



Producteurs de fruits et légumes du Lot

2 jours

Jeudi 25 et vendredi 26 avril 2024



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena Sirejol, conseillère transformation - 06 25 76 26 13

Intervenant :

Guillaume ANDRE, ingénieur agroalimentaire spécialisé en transformation de produits fermiers – CFPPA Lozère

60 € pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : **400 €** Prise en charge partielle par OCAPIAT à condition de s'inscrire en amont : appeler le service formation obligatoirement au moins une semaine avant la formation.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**.



MACHINISME



Utiliser la tronçonneuse en toute sécurité

Objectifs

Apprendre à utiliser sa tronçonneuse en toute sécurité. Les différentes méthodes d'abattage.

Contenu

Préparer le matériel de bûcheronnage : affûter une tronçonneuse, entretenir le matériel.

Préparer et utiliser correctement les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Connaître les différentes essences présentes dans nos forêts.

Savoir apprécier leur qualité pour une utilisation optimisée.

Organiser le chantier de bûcheronnage : repérer par où commencer, positionner correctement le matériel.

Couper les arbres en sécurité : méthode d'abattage, et d'ébranchage.

Mettre en pratique dans un bois.

Ébrancher, tronçonner, laisser le chantier propre.

Méthodes pédagogiques

J1 = En salle, pour un exposé théorique et travailler sur l'entretien des tronçonneuses en atelier.

J 2 et J 3 : travail sur des parcelles pour réaliser du bûcheronnage en sécurité.



Propriétaires forestiers, agriculteurs et salariés (places limitées à 10 participants, pour des raisons de sécurité)



3 jours :

J1 jeudi 9/11 : couvent de Vaylats (salle + atelier)

J2 : Vendredi 17/11 : à Vaylats, sur exploitation de Mr Louis Henry ROSSIGNOL

J3 : Vendredi 24/11 : à Mechmont, sur exploitation de Mme Justine BECK

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Jocelyn DIBOIS, conseiller bois et forêt - 06 15 46 45 10

Intervenant :

Laurent CAUSSIE, formateur Sylva services

Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution : **120 €**.

Prise en charge 100 % par OCAPIAT pour les salariés agricoles.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**.

Initiation à la soudure



Objectifs

Appréhender les bases en soudure dans l'objectif de pouvoir réparer les outils agricoles en autonomie et en toute sécurité.

Contenu

Les différents types de soudure et les différents postes de soudure.

Les règles de sécurité : conduite à tenir, les différents équipements de protection.

Les techniques et positions de soudure.

Réalisation de différents types de soudure : soudage de pièces bord à bord, soudage de pièces à angles intérieur et extérieur, soudage en corniche et à clin, soudage suivant la technique montante et descendante.

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

Apport de notions théoriques de base en soudure en salle. Mise en pratique sur le plateau technique de Lacapelle-Marival. Le participant devra être muni d'un équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité, bleu de travail). Les lunettes et masques de protection ainsi que les gants en cuir seront mis à disposition par l'établissement.

Initiation à la conduite du tracteur



Objectifs

Identifier la réglementation appliquée à la conduite du tracteur (usage agricole/forestier). Comprendre le fonctionnement du tracteur.

Adopter règles de sécurité pour la conduite. Déterminer le fonctionnement des transmissions du tracteur. Réaliser l'entretien et la maintenance courante. Anticiper et détecter une panne.

Savoir manœuvrer le tracteur seul, et avec l'attelage d'un outil. Avoir une conduite économe pour gagner en efficacité/limiter l'impact environnemental. Réaliser des opérations plus complexes avec le tracteur attelé.

Contenu

Comprendre le fonctionnement d'un tracteur et les équipements de protection existants.

Maîtriser les procédures et les règles générales de conduite et celles spécifiques à l'engin. Comprendre l'intérieur d'une cabine. Pression hydraulique, rouages mécaniques, commandes électriques...

Réaliser l'entretien et la maintenance courante d'un tracteur.

Enregistrement de chaque intervention sur le carnet d'entretien. Savoir manœuvrer le tracteur seul et attelé.

Avoir une conduite économe, réaliser des opérations plus complexes.

Méthodes pédagogiques

Évaluation des acquis selon la réussite aux différentes manœuvres réalisées au cours de la formation.



Jeunes installés et salariés d'exploitation

3 jours

14, 15 et 16 novembre 2023



CFPPA Lacapelle Marival

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :

Formateur soudure du CFPPA

Inscription au service formation - 05 65 23 22 13

Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : prise en charge par Ocapiat.

Autre statut sans prise en charge par un organisme de financement : **100 €**.



Jeunes installés et salariés agricoles.

5 jours

07, 08, 13, 14 et 15 décembre 2023



Lycée animapôle de Figeac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Service Formation de la Chambre d'Agriculture du Lot

Intervenant :

Guillaume GODRIE (CFAA du Lot)

Inscription au service formation - 05 65 23 22 13

Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution.

Pour les salariés agricoles : prise en charge par OCAPIAT.

Autre statut sans prise en charge par un organisme de financement : **300 €**.

Régler son pulvérisateur en autonomie

Objectifs

Régler son pulvérisateur.
Traiter avec précision et efficacité en préservant l'environnement.

Contenu

Revue des composants du pulvérisateur :
Cuve : cuve principale cuve de rinçage lave main.
Filtres : Les différents filtres du pulvérisateurs.
Pompe : les différents types la cloche à air.
Régulation : rôle différents types.
Les anti-gouttes : fonctionnement, entretiens.
Les organes de pulvérisation.
Méthodes de protection de l'environnement :
Adaptation au volume de végétation, mouillage, vitesse d'avancement. Calcul des débits nécessaires pour atteindre les mouillages pour chaque largeur de plantation.
Réglage des pulvérisateurs : mesure des vitesses d'avancement.

Méthodes pédagogiques

En salle : apports théoriques.
Sur le terrain : répartition des apprenants en petits groupes pour travailler sur les machines présentes. Une fois le réglage bon, passage du groupe sur une autre typologie de machine.



Viticulteurs du Lot

1 jour

Jeudi 11 avril 2024



Anglars-Juillac :
Matin : salle des jeunes
AM : pôle viticole

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

**Florence LEOBON, conseiller viticole CA46 -
06 25 76 26 30**

Intervenant :

**Adel BAKACHE, Conseiller agroéquipement
CA33- spécialisé en pulvérisation**

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **50 €**.

Salariés agricoles : **200 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**.





Modalités de règlement et conditions financières

Selon le statut du participant au stage et le type de formation, le coût à la journée peut varier. Les coûts de l'inscription concernent les chefs d'exploitation, aides familiaux, conjoints collaborateurs ou cotisants solidaires relevant du fonds de formation VIVEA à jour de ses cotisations, mais aussi les salariés d'exploitation agricole relevant d'OCAPIAT. Les coûts mentionnés sont établis sous réserve de l'agrément express des financeurs concernés.

Pour les porteurs de projet avant installation, les formations techniques ne sont prises en charge par VIVEA que sur prescription d'un PPP. Les formations de type entrepreneuriales sont prioritairement financées par le CPF du stagiaire.

Pour les autres situations, merci de prendre contact avec le Service Formation afin de vérifier les possibilités de prise en charge et le montant.

Lorsque la formation est payante, le stagiaire établit un chèque à l'ordre de Mr l'agent comptable de la Chambre d'agriculture, adressé au service formation de la Chambre d'agriculture et ce, dès l'inscription. Un contrat de formation professionnelle lui sera remis.

Le stagiaire dispose alors d'un délai de rétractation de 10 jours à condition d'en informer le Service Formation par lettre recommandée, avec accusé de réception.

Sauf cas de force majeure, toute cessation anticipée ou abandon de la part du stagiaire ne donnera pas lieu au remboursement de la session.

Une caution peut être demandée à l'inscription, elle sera restituée au participant dès le premier jour de la formation. Elle sera encaissée si l'inscrit ne s'est pas présenté à la formation sans cas de force majeure, ou s'il n'est pas à jour de ses cotisations.

Le règlement intérieur concernant les formations dispensées par le service formation est affiché dans les salles de formation de la Chambre d'agriculture.

Pour les formations dispensées dans des locaux qui n'appartiennent pas à la Chambre d'agriculture, le règlement intérieur du propriétaire des locaux s'applique.

Modalités d'évaluation des formations

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation formative. Certaines formations comprennent également une phase d'appui au transfert des acquis afin de faciliter l'apprentissage. Les modalités d'évaluation des acquis en cours ou à la fin des formations varient en fonction du sujet traité : questionnement oral, exercices, QCM, quizz...etc.

Toutes les formations de perfectionnement donnent lieu à une attestation de formation.

Les formations visant à obtenir un certificat font l'objet d'une évaluation certificative pour laquelle la Chambre d'agriculture est habilitée. Le matériel nécessaire à l'évaluation est mis à disposition par notre établissement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les formations proposées dans ce catalogue peuvent être réalisées dans nos locaux, accessibles aux handicapés moteur, ou dans des locaux loués pour l'occasion ou sur des exploitations dans lesquels nous ne pouvons garantir l'accessibilité. Nous vous invitons à vous rapprocher d'uservice formation, quel que soit la nature du handicap au 05 65 23 22 13.

Recours au médiateur de la consommation

L'article L612.1 du code de la consommation offre au consommateur le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. La Chambre d'agriculture du Lot a contractualisé avec AME médiation de la consommation dans le cadre du contrat de groupe CDAF.

Horaires de formation

Les horaires des journées de formation sont en principe et sauf indication contraire sur la convocation, de 09 H 30 à 13 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 30.

Des modifications sont possibles : le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.

Vous êtes agriculteur ou agricultrice non salarié(e) de votre entreprise



VIVEA est votre fonds de formation (fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant). Il finance les formations pour les actifs non salariés, chefs d'entreprise, collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole, aides familiaux, et cotisants de solidarité des secteurs suivants : exploitations et entreprises agricoles, entreprises de travaux forestiers, entreprises de travaux agricoles et du paysage. Pour bénéficier de la prise en charge de VIVEA, il faut être à jour de la contribution formation collectée par la MSA.

La Chambre d'agriculture fait appel à VIVEA pour vous faire bénéficier de la meilleure prise en charge possible (une inscription au plus tôt nous permettra de mieux gérer ces demandes). Celle-ci est variable selon les thèmes et la durée des formations, elle peut représenter jusqu'à la totalité des frais pédagogiques, permettant ainsi un accès gratuit à la formation.

Vous êtes salarié(e) de l'agriculture et des activités annexes



La Chambre d'agriculture du Lot est habilitée par ocapiat pour prendre en charge le financement de certaines formations : merci de contacter le service formation. Vous pouvez également contacter OCAPIAT qui vous renseignera et vous guidera vers la meilleure option de financement : www.ocapiat.fr.

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise cotisant à un autre fonds de financement de la formation

Nous établissons une convention de formation, l'entreprise fait appel à son OPCO.

D'autres aides



Le crédit d'impôt : Vous relevez du régime réel d'imposition pour les bénéfices agricoles, investir dans la formation donne droit à un crédit d'impôt. Il est équivalent au SMIC horaire par heure de formation plafonné à 40 heures par an et par entreprise. Renseignez-vous auprès de votre comptable. Ex : une journée de formation suivie (7 heures) : 80,64 € de crédit d'impôt (base : SMIC au 01/08/2023).

En 2023 et 2024, le crédit d'impôt est multiplié par deux. Soit 161,28€ par jour de 7h de formation.



Les aides au remplacement, pour partir en formation en toute sérénité : vous pouvez bénéficier d'aides financières pour diminuer le coût journalier d'un agent de remplacement. Le remplacement peut être différé de 3 mois à compter du jour de la formation.

Renseignements auprès du Service de Remplacement au 05 65 23 22 68

Contact : sra46@wanadoo.fr



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT - SERVICE FORMATION

430 avenue Jean-JAURES
CS60199

46004 CAHORS CEDEX 9

POUR VOUS INSCRIRE

Par mail à : formation@lot.chambagri.fr, ou par téléphone au 05 65 23 22 13

Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable service formation

Françoise CURT, animatrice formation

Mélanie FOURNIÉ, animatrice formation, conseillère en évolution professionnelle

Sébastien MAZELIÉ, assistant formation et communication

Retrouvez notre catalogue en ligne et le calendrier des prochaines formations sur :
www.lot.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/formation/nos-formations/

TENEZ-VOUS INFORMÉS !

ABONNEZ-VOUS À NOTRE
NEWSLETTER

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/chambreagriculturedulot

PROagri
PREMIERES, DEBUTS ET STAGES

LA NEWSLETTER FORMATION

Filière Végétale

Mettre en place du houblon sur ses parcelles
[25 août 16 septembre](#)

Mercredi 28 Novembre 2023 - Anglars Juillac - Visite exploitation
Renseignements et inscription : Manon Muller au 06 25 76 26 31

de 10 minutes

100 ans ensemble
1924-2024
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

Chambre d'agriculture du Lot
10 ans - 100 membres

Publications · À propos · Médias · Ads · Posts · Pages · Plus *

intro
Bienvenue sur notre page Facebook pour partager toute l'actualité agricole de notre région.

Rechercher votre page

Page · Agriculture

100 ans de la naissance de la Chambre d'Agriculture du Lot et de la Région Occitanie

100 ans de la naissance de la Chambre d'Agriculture du Lot et de la Région Occitanie

100 ans de la naissance de la Chambre d'Agriculture du Lot et de la Région Occitanie

